

30 mar 2007 -17:00

Appartient à Conseil des ministres du 30 mars 2007

## Hormones dans l'élevage

Rapport de la cellule interdépartementale de coordination pour le contrôle de la sécurité alimentaire

Rapport de la cellule interdépartementale de coordination pour le contrôle de la sécurité alimentaire

Sur proposition de M. Rudy Demotte, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, et Mme Laurette Onkelinx, ministre de la Justice, le Conseil des ministres a pris acte du rapport de la cellule interdépartementale de coordination pour le contrôle de la sécurité alimentaire. Ce rapport informe de l'état d'avancement de la mise en oeuvre des recommandations du conclave d'Ittre II de juin 2004, relatif aux stimulateurs de croissance illégaux et les épiphénomènes. Le rapport reprend les principales problématiques : la fabrication et la distribution de substances interdites, le suivi de la chaîne de production par les administrations, les évaluations des problèmes d'ordre scientifique, la coopération internationale, les recherches et les poursuites.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>